

**AVIS D'APPEL A MANIFESTATION D'INTERET CONCURRENTE
Pour l'occupation du domaine public portuaire**

Objet :

Suite à une candidature spontanée pour l'occupation d'une surface de hangar associée à une surface de terre-plein, sur la zone de l'Hydrobase, le Grand Port Maritime de la Martinique appelle les entreprises intéressées à se manifester.

Le présent avis est publié conformément à l'article L. 2122-1-4 du code général de la propriété des personnes publiques.

Caractéristiques principales de l'occupation :

Désignation occupation	Référence Tarif	Date de disponibilité	Durée AOT
1 Hangar (H1) 399 m2 + 193 m2 de TP associé	1120 2130	01/01/2023	2 à 4 ans

- Localisation sur la zone de l'HYDROBASE;
- Les occupants de ces espaces doivent se conformer aux modalités d'accès au terminal de l'Hydrobase;
- Redevance domaniale correspondant au tarif 1120 et tarif Terre-plein 2130 du barème des services commerciaux (<https://www.martinique.port.fr/tarifs-portuaires.aspx>);
- Occupation temporaire, précaire et révoquant en application du code général de la propriété des personnes publiques.

Critères d'attribution :

Activité : Entreprise réalisant import-export marchandise (Martinique-Guadeloupe- autres)	40%
Métier : Transporteur	30%
Non débiteur du GPMLM	30%

Documents à transmettre :

- Le formulaire de candidature dûment rempli et signé ;
- Les références professionnelles ;
- Les attestations d'assurance ;
- L'extrait Kbis.

Modalités de réponse :

Toute candidature doit être adressée impérativement par courriel au Service des Affaires Juridiques et institutionnelles : saji@martinique.port.fr.

Date limite de réception des candidatures : 7 décembre 2022 à 12h.